



CONFÉRENCE SUR L'AVIATION ET LES CARBURANTS ALTERNATIFS

Mexico (Mexique), 11 – 13 octobre 2017

Point 4 : Définition de la vision de l'OACI sur les carburants d'aviation alternatifs et objectifs futurs

RÔLE DE L'OACI DANS LA MISE AU POINT ET L'UTILISATION DE CARBURANTS D'AVIATION DURABLES

(Note présentée par les États-Unis)

RÉSUMÉ

Malgré des années d'efforts, l'atteinte des nombreux objectifs établis pour les carburants d'aviation durables exige encore d'autres avancées. Pour assurer une plus grande utilisation des carburants d'aviation durables, il est important de définir le rôle à jouer par l'OACI dans la réalisation des étapes clés à venir pour ce qui est de la mise au point et de l'utilisation de ces carburants.

La suite à donner par la Conférence figure au paragraphe 2.

1. INTRODUCTION

1.1 Les carburants d'aviation durables sont un élément central de la stratégie mise en place par l'OACI pour relever les défis énergétiques et environnementaux de l'aviation. Les carburants d'aviation « interchangeables » peuvent remplacer les carburéacteurs dérivés du pétrole sans qu'aucune modification des moteurs et des aéronefs soit nécessaire. Ces carburants peuvent être bénéfiques pour l'environnement, car ils permettent de réduire les émissions qui contribuent aux changements climatiques et détériorent la qualité de l'air. Ils peuvent aussi favoriser l'expansion de l'offre de carburants provenant d'autres sources que le pétrole, assurant ainsi une plus grande stabilité des prix, améliorant la sûreté de l'approvisionnement et contribuant au développement économique. Depuis une décennie, les gouvernements et le secteur aéronautique ont enregistré un certain succès dans les efforts qu'ils ont déployés en vue de la mise au point et de l'utilisation des carburants d'aviation durables, mais d'autres avancées seront nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. Nous tenons d'ailleurs à souligner que tous les progrès en ce qui concerne l'utilisation des carburants d'aviation durables ont été accomplis par l'industrie avec l'appui des États.

1.2 Une stratégie mondiale uniforme de l'OACI, basée sur des politiques orientant les actions des États, ne sera pas le moyen le plus efficace d'assurer l'efficacité maximale de la mise au point et de l'utilisation des carburants d'aviation durables — même la meilleure politique dans un État n'est pas nécessairement applicable dans un autre. Cela dit, il est toutefois important que les États apprennent les uns des autres et connaissent les politiques qui sont en place. Une partie des difficultés que représentent la

mise au point et l'utilisation des carburants d'aviation durables concerne les matières premières et les procédés de production en jeu. Comme les conditions de croissance et les politiques industrielles sont différentes dans chaque région du monde, la mise au point et l'utilisation des carburants d'aviation durables varieront selon les États et les régions. Par conséquent, bien que nous reconnaissons le bien-fondé d'avoir un objectif bien défini, nous n'appuyons pas l'idée de préciser les moyens d'atteindre cet objectif.

1.3 À cet effet, il est nécessaire d'assurer le partage d'informations et la coordination entre les États, les producteurs de carburants et les exploitants. Nous croyons que l'OACI est parfaitement placée pour mener à bien cette facilitation et cette coordination entre les parties prenantes. Voilà pourquoi nous appuyons son rôle qui consiste à rapprocher les États afin que non seulement ceux-ci puissent partager leurs expériences et meilleures pratiques, mais qu'ils encouragent aussi la mise au point de solutions qui conviennent à la situation particulière de chaque État.

1.4 L'OACI est déjà en bonne position pour atteindre cet objectif. Le Cadre mondial pour les carburants d'aviation alternatifs (GFAAF) de l'OACI assure déjà le suivi des vols utilisant des carburants alternatifs et fournit des informations utiles sur les évolutions du secteur et les initiatives stratégiques déjà en place. Nous croyons que le cadre GFAAF pourrait être un outil idéal pour ce partage d'informations et que les conférences, comme la CAAF, offrent aux États une importante occasion de coordonner leurs efforts.

2. SUITE À DONNER PAR LA CAAF2

2.1 La CAAF2 est invitée à :

- a) reconnaître que les États et le secteur aéronautique jouent un rôle central en ce qui concerne l'utilisation des carburants d'aviation durables et que les partenariats publics-privés ont été et continueront d'être essentiels à l'utilisation de ces carburants ;
- b) convenir que l'OACI doit principalement jouer un rôle de facilitateur en partageant les informations et les meilleures pratiques, en faisant la promotion de la valeur sur les plans économique et environnemental des carburants d'aviation durables auprès de la communauté d'aviation internationale et en favorisant les discussions entre les institutions financières et le secteur aéronautique ;
- c) convenir que l'OACI devrait chercher à faciliter le renforcement des capacités et l'assistance aux États en ce qui concerne la mise au point et l'utilisation de carburants d'aviation durables qui sont bien adaptés aux conditions et aux ressources particulières des différents États.